



VILLE DE COGOLIN

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2026/1009

PARC MARCEAU - PIQUE-NIQUES EN MUSIQUE : ÉTÉ 2026

Le maire de la commune de Cogolin,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions des articles L 2212-1 à L 2212-3,

Vu l'arrêté municipal n° 2024/967 en date du 17 juillet 2024 règlementant le parc Marceau,

Considérant l'organisation de pique-niques musicaux au parc Marceau, durant la saison estivale,

Considérant que pour des raisons de sécurité il convient de réglementer l'accès au parc Marceau lors des pique-niques,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1

Le parc Marceau accueillera les pique-niques avec ambiance musicale les lundis suivants :

- | | |
|--------------|-----------|
| - 6 juillet | - 3 août |
| - 20 juillet | - 17 août |

Le parc Marceau sera fermé au public les lundis ci-dessus lors de la saison estivale, et à partir de 19H le dimanche soir, jusqu'à l'ouverture du mardi matin.

ARTICLE 2

La signalisation nécessaire sera mise en place par les services municipaux.

ARTICLE 3

Madame le Maire, Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Grimaud, Monsieur le Chef de centre des sapeurs-pompiers de Grimaud, Monsieur le Directeur de la police municipale de Cogolin, Monsieur le Directeur des services techniques de la Ville, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera publiée.

Fait à Cogolin, le 24 juin 2026

Le maire,


Isabelle FARNET RISSO



Le maire,

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,

Précise que suivant les dispositions des articles R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent (Toulon – 5 rue Racine – BP 40510 – 83041 TOULON cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Formalités de publicité effectuées le : 26/06/2026

N° 2026/813